la cgt 15 Finances Publiques

TRIBUNE SYNDICALISTE



Bulletin édité par la section CGT-DGFIP du Cantal

Numéro 121– 18 juin 2024

CSAL Formation spécialisée
SÉANCE du 18 juin 2024

Représentants de l'administration :

Mme DESHAYES, M. JOUVE, Mme FARENC, Mme CABANNE

Représentants des personnels :

CGT – Finances Publiques : M. VEYLET (T), Mme FRIAA (T)
FO DGFiP : M. MOISSINAC (T) Mme BECKER (T)
SOLIDAIRES Finances publiques : M. GRIFFAULT (T), M . GALLOT (T), M. MARECHAL (T)

Mme FERELLEC – Animatrice de la politique ministérielle de prévention (APMP),

Mme DESHAYES ouvre la séance à 9 heures 30 après s'être assuré que le quorum est atteint.

1°) Approbation du procès-verbal du 5 mars 2024

Sans observation le PV est approuvé à l'unanimité.

2°) La continuité de service en l'absence d'ISST (pour information)

Mme DESHAYES indique que suite à la mutation de M. THIEBAUT, l'Inspectrice Santé Sécurité au Travail (ISST) compétente pour le Cantal est Mme TAILLARD-MORELLET. Celle-ci étant actuellement en arrêt de travail, les situations urgentes doivent être signalées à la coordination nationale des ISST.

Concernant la vacance de poste du médecin du travail, elle indique être en relation le préfet pour un conventionnement avec le médecin de la fonction publique territoriale.

3°) Examen de l'expertise et des mesurages radon effectués aux bâtiments H et Q de la cité administrative (pour information)

M. JOUVE présente le résultat de la campagne de mesurage du radon réalisé du 07/02/2024 au 11/04/2024. Il estime que ces mesurages sont dans la continuité des précédents bien que l'on constate une remontée des valeurs peut-être due à une moindre aération.
Concernant le bâtiment H, il présente également le rapport d'expertise de la société Nucleagis préconisant les travaux de remédiation à mettre en œuvre.
Concernant ces travaux ainsi que ceux préconisés au bâtiment Q, il précise que la direction a rencontré le préfet le 4 juin pour qu'une solution globale (travaux à mettre en œuvre et financement) puisse aboutir en saisissant La Politique Immobilière de l'État (PIE).

M. VEYLET (CGT) constate que les mesurages sont tout de même en rupture avec ceux de l'année précédente du fait qu'à nouveau certains locaux dépassent le seuil réglementaire de 300 Bq/m³ : anciens bureaux du PRS (368), local technique (408) pour le bâtiment Q. Salles d'archives (343 et 319) et salle de pause (323) pour le bâtiment H.

En réponse aux OS, Mme DESHAYES confirme ne pas vouloir réinstaller d'agents au Rdc du bâtiment Q dans la mesure ou certains locaux dépassent la norme. De plus elle considère que l'accueil du public n'est pas à la hauteur de ce qu'il devrait être, elle a engagé une réflexion plus globale sur l'occupation immobilière à Aurillac dans la cadre de sa lettre de mission.

Mme FARENC ajoute qu'une nouvelle campagne de mesurages sera entreprise l'année prochaine pour les deux bâtiments.

4°) Le Budget 2024 (pour avis)

Mme FERELLEC présente les devis des formations retenues lors du groupe de travail du 30 mai 2024 :

- manager des équipes hybrides (1 850 €) ;
- adaptation à la retraite – gestion du stress (1 737,49 €) ;
- faire face à l'agressivité (1 737,49 €) ;
- prévention et secours civique de niveau 1 (600 €)

S'agissant d'une proposition de sensibilisation aux risques psycho-sociaux par le théâtre un devis sera soumis ultérieurement.

Mme FARENC présente les propositions d'achat de matériel actées lors du groupe de travail :

- un bureau réglable en hauteur (recommandation du médecin du travail) : 737 € ;
- un repose-pieds réglable en hauteur (recommandation du médecin du travail) : 318 € ;
- 5 repose-pieds classiques pour renouvellement du stock : 104,80 € ;
- 61 sacs à dos à destination des télétravailleurs : 3 828 € ;
- 21 valisettes à destination des télétravailleurs : 1 417 € ;
- 4 casques compatibles ToIP sans fil : 737,28 €.

Les 4 casques sont commandés afin de les tester avant une éventuelle attribution à chaque agent intéressé.

Mme DESHAYES soumet ces propositions au vote : Vote Pour à l'unanimité

5°) Examen du rapport de visite du SAPF du 05/12/2023 (pour information)

Une délégation composée de représentants du personnel et de l'administration dans le cadre de la formation spécialisée, s'est rendue en décembre dernier dans les locaux du SAPF pour s'assurer des conditions de travail et de sécurité des agents nouvellement installés.

M. MOISSINAC (FO) présente les constats effectués par cette délégation :

Observations de la délégation	*Réponse de l'administration*
Armoire technique non verrouillée sur le palier de l'étage.	Les consignes de sécurité ont été rappelées aux entreprises intervenantes
Odeur nauséabonde dans les toilettes.	Première intervention de plomberie n'ayant pas complètement solutionné le problème, des travaux sur la ventilation sont prévus.
Fenêtre du plateau principal qui semble présenter un risque de chute.	Cette installation n'a pas fait l'objet d'observation de la commission de sécurité. L'ISST sera interrogé sur le sujet.
Mastic dégradé au niveau de la fenêtre, avec risque de défaut d'étanchéité.	En attente de réponse du maître d'œuvre du chantier.
Défaut de nettoyage au niveau de la fenêtre.	Les consignes ont été données à la société de ménage.
Fatigue visuelle causée par le travail continue sur écran.	Les agents peuvent solliciter un rendez-vous auprès du médecin de prévention.

M. VEYLET(CGT) demande que soit rappeler les principes organisationnels dans les situations où le travail informatique représente l'activité exclusive : à minima 5 mn de pause toutes les heures ou 15 mn toutes les deux heures.

6°) Examen des fiches de signalement (pour information)

Mme FARENC présente deux fiches de signalement :
-un signalement externe suite à des menaces faites à un agent du SIP par un contribuable au téléphone .
L'agent contacté n'a pas voulu porter plainte. La direction a adressé un courrier au contribuable, l'informant qu'en cas de récidive un signalement sera fait au Procureur de la République .
- un signalement interne de violences psychologiques .

7°) Le registre santé et sécurité au travail (pour information)

Mme FARENC nous informe d'une demande de repose-pieds, qui sera satisfaite dès réception de la commande de repose-pieds précédemment évoquée.

8°) Questions Diverses

M. VEYLET (CGT) fait état des conditions de travail difficiles du SDIF du fait de l'absence de chef de service et de la vacance de postes d'un cadre B et d'un cadre C .
Mme DESHAYES répond qu'un chef de service sera désigné à l'issue d'un mouvement de cadres plus large dans les prochains mois. La situation des vacances de postes (catégories B et C) sera prise en compte lors de l'élaboration du mouvement local. Elle compte également sur l'arrivée de contrôleurs stagiaires l'année prochaine.

M.VEYLET(CGT) demande quelles modalités d'organisation des services seront mises en place le 11 juillet, jour d'arrivée du Tour de France à Aurillac.
Mme DESHAYES répond avoir pris l'attache du préfet à ce sujet et est en attente de sa réponse. À défaut elle prendra des mesures pour les services de la DDFIP .